

La vérification des EPI contre les chutes de hauteur



OBJECTIFS

- Comprendre à partir de quels matériaux sont composés les EPI contre les chutes de hauteur, et connaître les caractéristiques et points de vigilance de ces matériaux.
- Acquérir une méthode pratique pour l'exécution des vérifications de ces équipements.
- Procéder à la vérification annuelle des EPI et à la mise à jour du registre de sécurité.
- Savoir renseigner les documents adéquats (rapport de vérification des EPI).

PUBLIC

- Toute personne amenée à procéder à la vérification périodique des Equipements de Protection Individuelle au sein d'une entreprise.

PRÉREQUIS

- Maitriser la langue française pour une bonne compréhension.

DOC. REMIS

- Clé USB avec support
- Visa d'Aptitude
- Attestation de fin de formation

MOYENS

- Supports numériques
- Textes réglementaires et normatifs
- EPI contre les chutes de hauteur

ÉVALUATION

- Théorie : par questionnaire (note > 60%).
- Pratique : validation des aptitudes lors d'exercices pratiques de mise en situation.

DURÉE

- 1 jour (7h) ou
- 2 jours (14h)*

TARIF

- A partir de 920 €HT groupe par jour de formation

GROUPE

- 8 personnes max.

THÉORIE

Les textes réglementaires concernant l'obligation de vérification générale périodique.

Les arrêtés du 19/03/1993 et du 24/07/1995, et le Règlement de mars 2016.

Les autres obligations légales par rapport aux EPI.

Les règles de certification des EPI.

Les matériaux utilisés pour les EPI contre les chutes de hauteur (textiles, métalliques, composites) :

- Avantages,
- Inconvénients,
- Stockage,
- Façonnage,
- Points de vigilance.

Comment reconnaître un produit et/ou un ensemble et le rattacher à une norme ?

Analyse des différentes normes.

PRATIQUE

L'objectif est de maîtriser la vérification des EPI contre les chutes de hauteur et de renseigner les documents adéquats.

La méthodologie de la vérification des EPI contre les chutes de hauteur (préparation / inspection).

Le contrôle d'équipements par chaque apprenant avec « check-list » des dotations utilisées :

EN 795 Type B	EN 353-1	EN 353-2
EN 354	EN 355	EN 358
EN 360	EN 361	EN 362
EN 1891	EN 397	

Le registre de sécurité (Informations à renseigner sur le registre)

Création et utilisation d'un rapport de vérification.

Important : la formation est encore plus efficace si la partie pratique se fait à l'aide des EPI dont dispose le personnel de l'entreprise.

*Formation sur 1 jour ou sur 2 jours ?

La formation sur 2 jours apporte des connaissances approfondies sur les EPI contre les chutes de hauteur, et donne le temps pour ½ journée complète d'exercices en situation réelle. La formation sur 1 jour est tout à fait suffisante si l'entreprise ne dispose que de peu d'EPI différents.

